

QUESTIONS D'ARGENT

SUR LES MARCHÉS

Métaux, papier et ABC

LOUIS TANGUAY
Le Soleil

Si la progression des actions qui composent l'indice des métaux et la fusion qui crée un autre super-géant dans le monde du papier ont marqué la dernière semaine boursière, les trois experts consultés porteront une attention particulière, au cours des prochains jours, à trois titres commençant par les trois premières lettres de l'alphabet, Air Canada, Biochem Pharma et Cinar Film. Fait unanimement observé, le prix des métaux de base, (cuivre, zinc, nickel, aluminium) continue de monter, notamment pour le cuivre à cause de la spéculation sur la reprise de la construction aux États-Unis et sur une forte croissance de la demande en Asie.

ALCAN

Donc les titres des compagnies qui en produisent s'apprécient. Par exemple, le prix cible sur 12 mois des actions d'Alcan a été relevé de 55 \$ à 58,50 \$ chez Richardson Greenshields, note un représentant de cette firme à Québec, M. Marcel Côté.

Il souligne aussi que l'indice des métaux a gagné cinq points à Toronto en une semaine, mais M. Jean Larocque de Nesbitt Burns s'intéresse surtout au fait que cet indicateur a progressé de 43 % au cours de la dernière année.

Parmi d'autres titres intéressants, M. Charles Moreau de Lévesque Beaubien Geoffrion pointe celui de Inco, en hausse de cinq points en une semaine.

STONE

Les commentaires des trois hommes sur la fusion Rainy River-Stone Consolidated confirment le gigantisme de l'entreprise qui en naîtra.

Le titre de Rainy River a d'ailleurs rapidement progressé vers le prix offert par Stone, gagnant 2,87 \$ jeudi, note M. Côté.

MALETTE

Après l'absorption de Malette par Tembec, M. Moreau croit que le mouvement n'est pas fini. M. Larocque parle lui aussi d'autres fusions possibles à cause surtout des coûts élevés et des contraintes environnementales et des délais liés à la construction de nouvelles usines.

Il identifie même comme cibles potentielles d'offres publiques d'achat (OPA), les compagnies Doman ou encore Interfor.

Dans ce dernier cas, il note un volume de transactions inhabituellement élevé sur le titre, certains jours de la semaine dernière.

Les résultats annoncés par Air Canada et la révision à la baisse des prometteuses perspectives de profit envisagées en début d'année ont fait fléchir le titre qui a cependant repris le terrain perdu. Il est donc peut-être un peu tôt pour acheter l'action et M. Côté préfère attendre un meilleur prix.

Voir MARCHÉS en C2

DÉBAT SUR L'ÉNERGIE

Dés pipés en faveur d'Hydro

Gaz Métropolitain dénonce l'utilisation de données tendancieuses du ministère

PIERRE ASSELIN
Le Soleil

■ QUÉBEC — À quelques jours de l'ouverture du débat sur l'énergie, Gaz Métropolitain s'attend à ce que certains mémoires aient été rédigés à partir de données tendancieuses préparées par le ministère des Ressources naturelles, favorables à l'électricité.

Il s'agit d'un document préparé pour la phase d'information du débat et qui a provoqué l'indignation des gens de Gaz Métro.

Le président de Gaz Métropolitain, M. André Caillé, avait écrit en mai à ce sujet au sous-ministre Michel Clair pour manifester sa « grande déception quant à ce document dont le biais est à peine voilé ». M. Caillé s'interroge sur l'objectivité du ministère et sur le déroulement des phases subséquentes du débat.

« Selon nous il est clair que plusieurs interpréteront ce document comme une prise de position du ministère (...)

Cela est d'autant plus regrettable que ce document est rempli d'affirmations partielles et tendancieuses. »

Le document en question portait sur la substitution électricité/gaz naturel/mazout.

ANALYSE TRONQUÉE

Il s'agit de « faire état d'une série d'éléments d'analyse » pour savoir s'il est préférable de satisfaire les besoins québécois de chauffe à partir de l'électricité, du gaz ou du mazout. Cependant, à la lecture du document, l'exercice ressemble plus à l'énumération des défauts et faiblesses du gaz natu-

rel et du mazout, face aux avantages et aux qualités de l'électricité.

Un exemple : « par facteurs non-motivés, on entend notamment :

— Les bruits engendrés par les systèmes de chauffage centraux et l'espace qu'ils occupent ;
— les odeurs associées au mazout et parfois au gaz naturel ;
— la dépendance envers un distributeur de mazout ;

— la pollution que la combustion du gaz naturel et du mazout entraîne... »

Et ainsi de suite. Dans cette énumération, on peut comprendre que les systèmes électriques sont fiables, flexibles et permettent un meilleur mesurage.

Dans sa réponse, le sous-ministre se

garde d'admettre les torts du ministère, mais il proposait néanmoins à Gaz Métropolitain de publier son propre texte pour « informer les intervenants des difficultés causées par l'analyse publiée par le ministère ».

Gaz Métro a rejeté cette offre parce que, explique M. Rochette, cela aurait été comme entreprendre la polémique avant que le débat n'ait commencé.

Le distributeur de gaz s'est toutefois assuré de faire parvenir une copie de la lettre de M. Caillé à chacun des membres de la table de consultation qui sillonna le Québec à compter du 22 août, si le débat référendaire le permet...

« Maintenant on s'attend à voir des mémoires reprendre les éléments d'informations contenus dans le document du ministère, déplore Marc Rochette.

« Si le ministère avait voulu prendre position contre le gaz il n'aurait pas agi autrement », conclut-il.

Le document ressemble davantage à une liste de faiblesses

L'AUTOMOBILE

GM domine le marché des gros utilitaires grâce au Yukon

MARCEL COLLARD
Collaboration spéciale

■ QUÉBEC — General Motors occupe un rôle d'avant plan avec la diversité de ses gros véhicules utilitaires sport, notamment avec le Yukon, un modèle sans véritable concurrent.

Le Yukon est fait carré. Il inspire force et puissance. GM lui a ajouté une version quatre portes, en 1995.

Cette année, le géant américain de l'automobile a ajouté une version quatre portes à la GMC Yukon. C'est un modèle intermédiaire entre les Jimmy et les gros Suburban. Il est un pur descendant de Suburban.

GM a passablement renouvelé le Yukon en 1995 et l'a jumelé à la version Chevrolet Tahoe, un nouveau nom pour rebaptiser la Blazer K.

Le Yukon inspire la puissance par un air costaud, un gabarit massif et angulaire. C'est un véhicule que GM veut polyvalent, d'une grande capacité de transport de charges et de passagers, capable de tracter de lourdes masses et pouvant convenir à la fois pour le travail et les loisirs.

MISSION ACCOMPLIE

L'objectif semble atteint. Il n'a pas vraiment d'équivalent sur ce marché. Ses compétiteurs, les Jeep Grand Cherokee et Ford Explorer se comparent davantage au duo Chevrolet Blazer et GMC Jimmy.

Sans marche-pied pour y accéder, on trouverait la marche un peu haute, question de maintenir une meilleure garde au sol pour circuler hors route. On peut cependant s'agripper à de so-

lides poignées pour se hisser à bord.

Les deux versions offertes, SLE et SLT, deux et quatre roues motrices,

partagent la même recherche de luxe et se différencient seulement par quelques accessoires. On ne peut pas parler d'une version de base.

L'intérieur a une apparence somptueuse. C'est chic et passablement luxueux, à part quelques petits détails, comme les commandes des levres-glaces qui détonnent un peu avec le reste à cause d'un air plastique. Il n'y a pas grand chose à redire quant à l'aménagement intérieur. C'est très spacieux.

Le tableau de bord complètement refait se situe à mi-chemin entre l'auto et le camion. La partie supérieure forme une tablette avec porte-gobelets au-dessus d'un coffre à gants menu, qui laisse à peine l'espace du manuel du propriétaire. On se reprend avec beaucoup de rangement dans la console centrale.

ACCESSOIRES

La liste des accessoires de série



Le Yukon est fait carré. Il inspire force et puissance. GM lui a ajouté une version quatre portes, en 1995.

semble plaider pour expliquer le prix élevé du véhicule.

Elle inclut les freins ABS, seulement un sac gonflable côté passager, des roues en alliage, le climatiseur, le verrouillage électrique des vitres et des portières, le volant inclinable et le régulateur de vitesse.

Dans le prix du modèle quatre roues motrices à l'essai, s'ajoute un groupe d'accessoires SLT coûtant un peu plus de 2000 \$, comprenant les ajustements électriques des sièges, des consoles au sol et au pavillon, le téléverrouillage des portières, un CD, et le marche-

pied.

PORTE ARRIÈRE

On a le choix aussi de portes battantes à l'arrière qui s'ouvrent sur une vaste superficie de rangement. Par ailleurs, les instruments analogiques fort visibles, les commandes sont bien disposées et de bonnes dimensions. Il y aurait peut-être lieu d'augmenter le support latéral du dossier pour améliorer la position de conduite.

AUTRE TEXTE

□ Essai routier Page C3

C'est la
GRANDE

LIQUIDATION

ÇA SE DISCUTE...
Vos conditions peuvent être les nôtres, nous sommes ouverts aux propositions et prêts à négocier avec vous!

4,9%
jusqu'à
48 mois

sur toutes les
ESCORT, SABLE, RANGER, PICK-UP SÉRIE "F" (Cah. rég. non diesel)
AEROSTAR, WINDSTAR, VILLAGER.
(neufs et démonstrateurs)

Montcalm
Automobiles inc.
901, 1^{re} Avenue, Québec 529-2131

Finances
automobiles de
750\$
pour dépense
d'administration

SERVICE DE NUIT
Ouvert du
lundi au jeudi
jusqu'à 3 h a.m.

A VOUS
49\$
ANNUEL

ASSISTANCE
ROUTIÈRE
24 HEURES

PARLONS FRIC

La rente viagère: une rente à vie

Dans notre article au 29 mai dernier: «Protéger son capital de retraite», nous abordions le sujet des rentes viagères sous l'aspect de la protection offerte par la Société Canadienne d'Indemnisation pour les Assurances de Personnes (SIAP).

Dans l'article en question, nous avions présenté à titre d'exemple trois rentes viagères avec différentes périodes de garantie et ce à partir d'un REER de 120 000\$. La rente viagère garantie 5 ans (1085\$/mois ou 13 020\$/année) a fait réagir Monsieur Morin de Baie-Comeau.

Voici son commentaire: «s'agit-il d'une erreur pour la période garantie de 5 ans, on se base sur un Réer de 120 000\$ et la rente obtenue n'est que de 1085\$/mois (13 020\$/année) cela ne donne que 65 100\$ au bout de 5 ans».

La question de notre lecteur reflète bien la méconnaissance généralisée de ce type de produit offert par les compagnies d'assurance-vie.

La confusion est d'ailleurs si importante que bien des retraités ne les envisagent même pas. En écrivant cette chronique, nous souhaitons vous fournir suffisamment d'informations pour que vous puissiez considérer cette solution si elle est appropriée à votre cas.

Les personnes concernées par les rentes viagères.

En général, lors de la planification de revenus de retraite on observe deux situations où les rentes viagères doivent être prises en compte.

La première situation concerne la conversion du Réer en revenus de retraite. Le FERR, la rente certaine et bien entendu la rente viagère constituent les options de conversion du Réer.

La deuxième situation, rarement traitée dans l'actualité financière concerne les gens qui gèrent eux-mêmes une caisse de retraite d'un ex-employeur à l'aide d'un compte de retraite immobilisé (CRI). Dans la première situation, (la conversion du REER), il

s'agit d'une option facultative.

Dans la deuxième, il s'agit d'une obligation même si on permet un véhicule fiscal transitoire le fonds de revenus viager: F.R.V.)

LES TYPES DE RENTES

Une rente se définit comme une série de paiements habituellement mensuels dont le prix se négocie en fonction de deux facteurs: les taux d'intérêt en vigueur au moment de l'achat de la rente et l'espérance de vie du ou des rentiers.

Les deux facteurs influencent en sens inverse le montant de la rente que l'on vous verse.

Des taux d'intérêts élevés vous font bénéficier d'une meilleure rente, une espérance de vie plus longue contraint l'assureur à en diminuer le montant.

Nous vous expliquerons les principaux types de rentes viagères à partir du cas hypothétique suivant.

Monsieur et Madame Dubé sont âgés respectivement de 65 ans et 72 ans et leur santé est bonne. Monsieur envisage de convertir son Réer d'une valeur de 100 000\$ en rente viagère. Il vise deux objectifs: obtenir un revenu annuel d'environ 8500\$ et protéger pour son épouse ce revenu en cas de décès. La sousmission de la rente a été soumise à une compagnie d'assurance vie le 4 août dernier.

LA RENTE VIAGÈRE PURE

Si Monsieur Dubé opte pour cette rente, il recevra mensuellement toute sa vie 916\$. (10 992\$/année). Ce type de rente procure les meilleures mensualités mais comporte en même temps le plus grand risque. L'assureur qui vous l'offre n'a qu'une seule responsabilité envers vous: vous payer la rente tant que vous vivez.

LA RENTE VIAGÈRE GARANTIE

Étant donné le risque associé aux rentes viagères pures, nous suggérons habituellement d'y ajouter des options notamment l'ajout d'une période de garantie.



Jean Courchesne

Collaboration spéciale avec la participation de Pierre Juneau

Si dans notre exemple, Monsieur choisit une rente viagère garantie pour 20 ans, il recevra toute sa vie une somme mensuelle de 777\$ (9324\$/année).

De plus, il oblige la compagnie d'assurance à lui payer (ou à sa succession) un minimum de 20 ans de rentes soit une somme de 186 480\$ (9324\$ x 20 ans). Notons que la période de garantie ne peut excéder l'âge de 90 ans.

LA RENTE RÉVERSIBLE AU CONJOINT

Si Monsieur Dubé souhaite protéger le revenu de la rente jusqu'au décès de sa conjointe, en supposant qu'elle décède après lui, il doit choisir d'acheter une rente réversible au conjoint.

En faisant ce choix, il a la certitude que la rente sera versée aussi longtemps que l'un des conjoints vivra.

Retournons à notre exemple, s'il opte pour une telle rente réversible à 100% sans période de garantie, la compagnie émettrice versera une rente mensuelle de 743\$ (8916\$/année). Le pourcentage de réversibilité indique dans quelle proportion le conjoint survivant continuera à recevoir la rente.

Par exemple, une réversibilité de 50% indique que le conjoint survivant recevra 50% de la rente originale. Lors de la conversion d'un CRI ou FRV, rappelons que la Loi sur les Régimes complémentaires de Retraite oblige que la rente achetée soit réversible au conjoint avec un taux de réversibilité minimum de 60%.

La rente réversible au conjoint avec période de garantie. La rente réversible au conjoint sans garantie comporte aussi un élément de risque car les deux conjoints pourraient décéder peu après l'achat de la rente.

Pour pallier à cette éventualité, une période de garantie peut aussi être ajoutée. Retournons à notre cas et envisageons la possibilité de choisir une rente réversible à 100% au conjoint comportant une période de garantie de 20 ans.

Selon ce choix, il recevra mensuellement 729\$ (8748\$/année). En achetant cette rente, notre retraité s'assure de deux choses:

d'abord, lui ou son épouse recevront toute leur vie une rente mensuelle de 729\$; ensuite, le 100 000\$ investi dans la rente générera au minimum la somme de 174 960\$ (20 ans x 8748\$ en étant versée à lui ou à sa conjointe ou à sa succession).

Notons en dernier lieu qu'un rentier peut ajouter à tous les types de rentes une clause d'indexation n'excédant pas 4%.

DOIT-ON ACHETER UNE RENTE ?

La conversion d'un REER ou d'un Fonds de Pension géré au moyen d'un CRI ou d'un FRV requiert une analyse approfondie de sa situation financière

propre.

Dans le cas d'un CRI/FRV, la législation force la conversion en rente viagère au plus tard le 31 décembre de l'année où vous atteignez 80 ans.

Quant au REER, nous vous recommandons l'achat d'une rente viagère lorsque vous avez plusieurs des conditions suivantes sont réunies: bon état

de santé, taux d'intérêts avantageux, besoins de revenus fixes mensuels, volonté du (de la) retraité(e) de ne pas

gérer ses placements, intention de se protéger de la pression de ses enfants. Pour optimiser les résultats de la conversion en rente, nous vous suggérons deux stratégies.

— Achetez la rente au moment où vous jugez que les taux d'intérêts sont avantageux et intéressants.

— Si la somme est importante, étalez dans le temps l'achat de quelques rentes afin de contrer le risque des taux d'intérêts.

Finalement n'oubliez pas qu'une combinaison Rentes-FERR peut aussi vous convenir et que les lois fiscales permettent de convertir en tout temps un FERR en rentes viagères.

NDLR — Cette chronique est ouverte aux questions des lecteurs. Deux comptables qui sont aussi planificateurs financiers ont accepté de répondre à celles qui seront adressées à Parloons fric (adresse et télécopieur inscrits plus bas). Jean Courchesne, c.p.a., est conseiller en finances personnelles à la Caisse populaire Saint-Yves, à Sillery, et Pierre Juneau, c.a., est représentant au Groupe financier Concorde.

Questions de fric
Journal LE SOLEIL
925 Chemin St-Louis
Québec
G1K 7J6

Fax: 686-3429

Provigo offrira la gamme des fromages de l'Isle-aux-Grues

À peine débutés, les travaux d'agrandissement et de modernisation de la fromagerie de l'Isle-aux-Grues commencent déjà à rapporter.

La coopérative agricole de l'Isle-aux-Grues vient en effet de signer une entente avec la chaîne de supermarchés Provigo qui offrira dorénavant le fromage de l'île aux consommateurs de la région de Québec.

Cette percée dans le marché de Québec permettra entre autres à la fromagerie de l'Isle-aux-Grues d'augmenter graduellement sa production en plus d'offrir des produits diversifiés qui pourraient créer quelques nouveaux emplois, a souligné le gérant de l'entreprise, M. Gilbert Lavoie.

TRANSFORMATION

La fromagerie transforme présentement deux millions de litres de lait en

200 000 kilos de fromage cheddar blanc.

La première phase de ces travaux de modernisation, évalués à près de 1 millions\$, devrait être complétée à l'automne.

Cet investissement sera complété l'été prochain avec l'installation d'un système de traitement des effluents afin que la fromagerie se conforme aux normes environnementales. S.F.

Appel d'offres

L'Énergie Atomique du Canada limitée acceptera, jusqu'au jour de clôture prescrit, des soumissions pour l'ensemble des surplus de biens immobiliers, immeubles et équipements situés à ses installations de La Prade à Bécancour, Québec.

Appel d'offres n°. LP 95/96-01

Date de parution: 18 août 1995

Description: Installations de l'usine d'eau lourde de La Prade

Date de clôture: 8 septembre 1995

Les formules de soumission incluant de plus amples détails et le cahier des charges peuvent être obtenues en communiquant avec Monsieur W.H. Schwantz au (613) 584-8811, poste 4841.

P.D. Brazier

Directeur, Déclassement des installations



EACL

AECL

Appel d'offres

PROJET: RÉFECTION DES FAÇADES DE BRIQUES

PROPRIÉTAIRE: Centre hospitalier Sainte-Marie
Corporation du Centre hospitalier Sainte-Marie
1991, boulevard du Carmel
Trois-Rivières (Québec) G8Z 3R9

ARCHITECTES: Bluteau et Skorek, architectes
702, rue Hart
Trois-Rivières (Québec) G9A 4R8

Le Centre hospitalier Sainte-Marie demande des soumissions pour la réfection des façades de briques.

Les documents de soumission seront disponibles au bureau de l'architecte (Tél.: (819) 374-8432), sur réservation téléphonique, à partir du 24 août 1995. Toute copie sera remise contre un chèque visé et non remboursable de 25\$, à l'ordre du Centre hospitalier Sainte-Marie.

Les soumissions seront accompagnées soit d'un chèque visé ou d'obligations conventionnelles au porteur, émises ou garanties par les Gouvernements du Québec ou du Canada au montant de 12 500\$, établi à l'ordre du propriétaire ou d'un cautionnement de soumission, au montant de 25 000\$, valide pour une période de quarante-cinq (45) jours à partir de la date d'ouverture des soumissions. Le cautionnement sera émis par une compagnie d'assurance habilitée à émettre une telle garantie. Cette garantie sera échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat, soit pour un chèque visé ou des obligations au montant de dix pour cent (10%) du prix du contrat.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment.

Les soumissionnaires seront responsables de la validité des soumissions de leurs sous-traitants et de leur solvabilité financière.

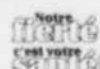
Les soumissions (l'original et deux copies), dans des enveloppes cachetées et adressées au propriétaire, seront reçues au bureau du coordonnateur des approvisionnements au Centre hospitalier Sainte-Marie, 1991, boulevard du Carmel (local G2-111), Trois-Rivières (Québec) G8Z 3R9, (Tél.: (819) 378-9816), avec la mention "Soumission pour la réfection des façades de briques", jusqu'à dix heures (10 h 00 am), le 11 septembre 1995, pour être ouvertes au même endroit, le même jour, à la même heure.

Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et se réserve le droit d'octroyer le contrat en tout ou en partie.

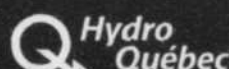
Claude Deschênes
Coordonnateur des approvisionnements



Centre hospitalier Sainte-Marie



Hôpital Sainte-Marie
1991, boulevard du Carmel
Trois-Rivières (Québec)
(Tél.: 378-9816)



Appel d'offres

pour 14 h, heure de Montréal

LLR.50010.A

le mardi 5 septembre 1995

Démantèlement et relocalisation de deux lignes à 120 kV (circuits 1233, 1241 et 1176) près du poste Hampstead

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec

Envergure du projet: 200 000 \$

Prix du d.a.o.: 25 \$

Pour renseignements par télécopieur: (514) 840-4811

CTT.50025.A

le mardi 12 septembre 1995

Projet hydroélectrique Sainte-Marguerite Compté de Duplessis

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec

Envergure du projet: 100 000 \$

Prix du d.a.o.: 50 \$

Pour renseignements par télécopieur: (514) 840-4811

Avis important

Une visite des lieux sera organisée le 5 septembre 1995 à 13 h 30 au poste Cité à Shawinigan.

SMI.52501.F

le mardi 5 septembre 1995

Fourniture de 12 moniteurs haute résolution Mitsubishi modèle XC-3730C (pas de substitut)

Admissibilité: Place d'affaires au Québec

Prix du d.a.o.: 25 \$

Pour renseignements par télécopieur: (514) 840-4784

FCP.57010.A

le mardi 12 septembre 1995

Poste Cité Comté de Saint-Maurice

Démantèlement du poste et travaux connexes de génie civil

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec

Envergure du projet: 100 000 \$

Prix du d.a.o.: 50 \$

Pour renseignements par télécopieur: (514) 840-4811

Avis important

Une visite des lieux sera organisée le 5 septembre 1995 à 13 h 30 au poste Cité à Shawinigan.

ABR.50135.A

le mardi 12 septembre 1995

Centre de distribution Sainte-Anne-Des-Monts Comté de Matane

Ingénierie et construction complète d'un bâtiment (496 m²) et travaux connexes de génie civil

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec

Envergure du projet: 800 000 \$

Prix du d.a.o.: 25 \$

Pour renseignements par télécopieur: (514) 840-4811

CSM.51010.A

le mardi 17 octobre 1995

Projet Sainte-Marguerite 3

Construction du barrage, excavation de l'évacuateur de crues et travaux connexes

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec

Envergure du projet: 162 000 000 \$

Prix du d.a.o.: 50 \$

Pour renseignements par télécopieur: (514) 840-4811

Avis important

Une visite des lieux et une séance d'information seront tenues le 13 septembre 1995 à 7 h 00, au km 0 (à la guérite) à Gallix. Cette visite et cette séance d'information sont obligatoires pour soumissionner.

Le montant du document d'appel d'offres (d.a.o.) est non remboursable et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

Garantie de soumission: 10 % du montant total.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance, de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone et de télécopieur lors de sa demande de document d'appel d'offres.

Le document d'appel d'offres peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h à 16 h à l'endroit suivant:

Hydro-Québec
Direction Acquisition
800, boul. de Maisonneuve est
2e étage, bureau 2-007
Montréal (Québec) H2L 4M8

Pour renseignements: (514) 840-4903

Ce document peut être également consulté aux 8 centres d'acquisition régionaux d'Hydro-Québec entre 8h et 12h et entre 13h et 16h.

Pour renseignements relatifs à la vente des documents: Téléphone (514) 840-4903

MARCHÉS

Débentures à intérêt de 8%

Suite de la C1

Mais, selon M. Laroche, il n'en va pas de même pour la débenture convertible car, elle comporte un coupon portant intérêt à 8%.

BIOCHEM

Pour ce qui est de Biochem Pharma, les rumeurs de prise de contrôle n'ont rien de nouveau pour M. Moreau. Mais il rappelle que les dirigeants de la compagnie lavalloise ont adopté des mesures qui rendraient plus coûteuse toute tentative d'OPA hostile. Le titre demeure celui qu'il surveille de plus près au cours des prochains jours car des nouvelles pourraient être rendues publiques dès le début de la semaine concernant le Lamivudine destiné à combattre l'hépatite B.

TÉLÉVISION

Pour sa part, M. Laroche a été impressionné par les statistiques sur l'exportation de films et émissions de télévision produits au Canada (montée de 80 millions\$ en 1989 à 149 millions\$ en 1994) et par les revenus et profits de ce secteur respectivement en croissance de 85% et 45% en cinq ans.

Il a porté son regard plus spécialement sur la montrealaise Cinair Film pour constater que l'action a atteint un nouveau sommet à 15,50\$, après avoir touché un creux de 10,50\$ cette

année. Il situe la croissance potentielle de la compagnie entre 20 et 25% par année et note que, aussi à 15\$ l'action, une autre compagnie canadienne, Alliance Communication, exporte beaucoup. À envisager, dit-il, à plus

Avis de demande de changement de nom

Prenez avis que Mme Jeanne Julia Bédard, domiciliée au 830, rue Ernest-Gagnon, app. 1811, Québec, présente au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Gertrude Bédard.

Québec, le 7 août 1995

Gertrude Bédard

L'AUTOMOBILE

LE COURRIER DE L'AUTO

Q Est-ce obligatoire de faire un contrat pour conclure une vente de voiture entre particuliers? Je m'apprête à vendre moi-même mon véhicule et je voudrais bien que tout se fasse le plus clairement possible pour moi, comme pour mon acheteur.

R Non, ce n'est pas obligatoire, mais en ce qui nous concerne, c'est fortement recommandable. Ceci peut éviter bien des malentendus et parfois devenir un élément fort important en cas de litige. Dans une telle situation, c'est un écrit sur lequel on se base pour documenter le différend. Évidemment, un contrat, c'est une entente entre deux parties. Vous pouvez y inscrire tout ce que bon vous semble mais voici quelques suggestions de base. D'abord,



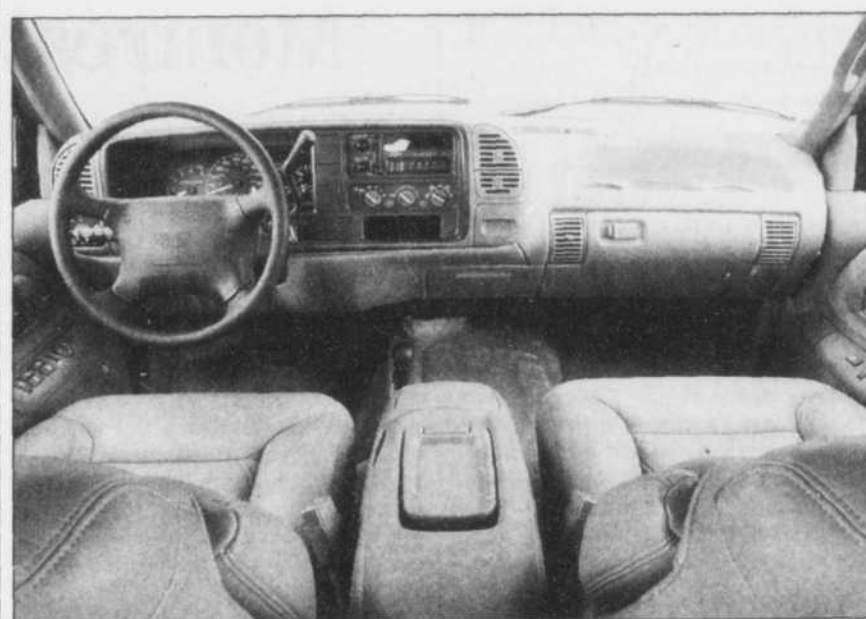
décrivez le vendeur et l'acheteur (nom, occupation, adresse, téléphone, etc.). Ensuite, décrivez le plus précisément possible le véhicule vendu (marque, modèle, numéro de série, cylindrée, immatriculation, kilométrage, usage qu'en faisait le vendeur, équipement spécial, garanties, etc.). Puis viennent les clauses qui décrivent la transaction elle-même: le vendeur vend et l'acheteur achète le véhicule décrit au contrat; le vendeur garantit que le kilométrage au contrat est, au meilleur de sa connaissance, le kilométrage réel du véhicule; l'acheteur a essayé ou non le véhicule, a examiné le véhicule (date), a fait vérifier le véhicule par un expert; le vendeur garantit que le véhicule est sa propriété réelle; le vendeur a, à l'origine, acheté le véhicule neuf, usagé ou démonstrateur; la description des problèmes connus du vendeur ou des réparations imminentes à effectuer; la date de prise de possession moyennant le prix stipulé au contrat (prix, payable en argent comptant ou chèque certifié) et enregistrement de la transaction auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec et date limite pour ce transfert de propriété. Indiquez enfin qui assumera les frais consécutifs à la vente du véhicule (taxes, immatriculation, assurances, etc.). Acheteur et vendeur devraient avoir un copie comportant les signatures originales de chacun. On peut également prévoir un témoin pour chacune des parties. Soulignons que les membres en règle du CAA-Québec peuvent, sur demande obtenir gratuitement des copies d'un contrat-type que l'on suggère entre particuliers. Il est facile à remplir puisqu'il suffit d'y inscrire les renseignements demandés dans les espaces appropriés.

■ D'une carrure imposante, fort comme un boeuf, pas très aérodynamique, le Yukon de GMC a tout pour se tailler une réputation d'excellence dans le créneau des utilitaires à gros gabarit.

Esthétiquement, ce véhicule pleine grandeur qui survit depuis un quart de siècle, bénéficie d'une cure complète de rajeunissement. Au plan mécanique, General Motors a éliminé le moteur diesel turbo propulsé et a apporté quelques perfectionnements à son gros V8, de 5,7 litres. Ce dernier a perdu 10 CV, réduisant sa puissance de 210 à 200 CV à un régime de 4000 tours, mais rajoute un peu au

couple de 310 lb-pi à 2400, (au lieu de 2800).

À bas régime, le moteur semble devoir être tiré de la torpille. Il n'est pas très prompt à réagir. En vrai camion, il s'exprime très bruyamment pour accomplir ses efforts, mais on sent qu'il est très fort. Une fois ses muscles assouplis, sur l'autoroute, il ne s'en laisse pas imposer dans les dépassements. Toutefois, à la pom-



L'intérieur est presque trop somptueux pour un véhicule utilitaire.

pe, vous devrez comprendre pourquoi son réservoir d'essence contient 114 litres. Il manque de tempérance.

On a donc affaire à une mécanique éprouvée, bien servie par sa transmission automatique quatre rapports, beaucoup plus appropriée pour tracter de lourdes charges et s'aventurer hors route, comme tout véhicule à quatre roues motrices qui se respecte.

Le Yukon n'est pas très aérodynamique et il use de tout son poids pour résister aux vents. Il se comporte de façon un peu lourdaude, surtout avec un point de gravité assez élevé. Son comportement routier dans les virages reste sécurisant. Sa caisse rigide épargne des vibrations.

Cependant, les suspensions, à barre de torsion à l'avant et à ressorts multilames à l'arrière souffrent du même syndrome que les camionnettes qui rebondissent sur les inégalités du pavé. Il faudrait peut-être juste un meilleur équilibre. On prend quand même grand plaisir à le conduire.

Le véhicule s'impose par un empattement long et il rassure par des freins assistés, à disque à l'avant et tambour à l'arrière, avec antiblocage en équipement de série.

Dans le sondage annuel de l'Association canadienne des automobilistes, la mécanique GM dans cette catégorie de véhicule a plutôt bonne réputation avec une assez bonne cote de fiabilité. Le duo Tahoe/Yukon semble recevoir bon accueil puisque les ventes sont en nette progression depuis le début de l'année. Cela semble donner raison à GM qu'il fallait revoir ses gros utilitaires.

Malheureusement, ces véhicules ne sont pas à la portée de tout le monde.

FICHE TECHNIQUE

MODÈLE ESSAYÉ: GMC YUKON SLT

Prix: de base: 36 615 \$, essai: 40 375 \$ (transport et préparation inclus)

Catégorie: grand utilitaire sportif

Modèles offerts: SLE, SLT, 2 et 4 RM

Fabrique à: Janesville (Wisconsin)

Moteur/Alimentation: V8, 5,7 l, 200 CV à 4000 tours, couple: 310 lb-pi à 2400 tours. Injection monopoint

Roues motrices: propulsion, avec mode 4RM

Boîte de vitesse: auto 4 rapports

Suspension: av: ind. avec barre de torsion; arr: ressorts multilames

Direction: assistée intégrale à billes

Freins: av: disque, arr: tambour (ABS aux 4 roues)

Poids: 2270 Kg

Consommation: 13,6 à 18,8 litres/100 km (Transports Canada)

Pneus: P245/75R16

Garantie: 3 ans / 60 000 km

POUR

Comportement routier
Moteur puissant
Caisse rigide
Spacieux

CONTRE

Position de conduire perfectible
Bruyant
Consommation

CONSEIL DU CAA

Moins consommer, c'est moins polluer!

Avez-vous dernièrement inventorié tout ce qui se trouve dans le coffre de votre voiture? Certes, il y a de ces articles à peu près indispensables qu'il faut toujours avoir à la portée de la main. Par contre avez-vous également de ces articles superflus qui, somme toute, finissent par accroître la consommation de votre véhicule? Moins on consomme, moins on pollue. Facile à retenir, non?

L'aluminium compense pour un poids plus élevé

L'industrie automobile offre des débouchés intéressants pour l'aluminium. Selon l'Aluminium Association, aux États-Unis, le poids des nouveaux modèles de véhicules

EN BREF

s'accroît d'environ 1,2% par année. En 1995, cinq modèles pèsent 7% de plus que leurs prédécesseurs. De plus en plus, les constructeurs ont recours à l'aluminium, mais cela ne fait que compenser à l'alourdissement attribuable à l'addition de sacs gonflables, de renforts de sécurité dans les portières, des freins antiblocage et des mesures pour améliorer la qualité de roulement en augmentant la rigidité. Par ailleurs,

une nouvelle transmission automatique à cinq rapports pour des tractions que Ford met au point nécessitera probablement 20 millions de livres d'aluminium de deuxième fusion de plus par année. En plus, Ford utilisera 14 millions de livres de poudre métallique pour transformer certaines voitures en traction après 1998, ainsi que certains modèles munis d'une boîte automatique à quatre rapports. M.C.

LE GRAND SPLASH LIQUIDATION SE POURSUIT
UNIQUEMENT CHEZ STE-FOY LALLIER

CIVIC COUPÉ DX HONDA

219 \$*
36 mois

Pas besoin de beaucoup de liquide pour avoir sa Honda

*seulement 8 en stock

Prix basé sur un bail de 36 mois avec premier et dernier versements 2000\$ comptant, taxes en sus, transport et préparation inclus, kilométrage alloué de 24 000 km par année et excédent payable à 5c le kilomètre à la fin.

2000, boul. Charest Ouest
Sainte-Foy G1N 2E8
687-2525

special AUTOMATIQUE

AUTOMATIQUE CIVIC CX

199⁷⁴
par mois

En plus, votre premier versement dans 30 jours

CIVIC SPECIAL EDITION

AUTOMATIQUE AUCUN COMPTANT

265⁴⁶
par mois

- Air climatisé
- Enjoliveurs de roues
- Radiocassette AM/FM
- Miroir à droite
- Appuie-bras
- Horloge digitale

Terme	Taux	Valeur résiduelle	Frais de crédit	Obligation totale
CX 60 mois	9,5%	4 400 \$	4 134,59 \$	16 384,59 \$
SPECIAL EDITION 60 mois	9,5%	6 200 \$	5 627,79 \$	22 127,79 \$

Versement Prêt-Rachat Royal: 24 000 km gratuite par année, 4c le kilométrage excédentaire, transport et préparation inclus, taxes en sus. Le Civic CX exige un comptant de 1000 \$. À la fin du terme, le client peut remettre le véhicule ou le racheter pour la somme de la valeur résiduelle. Sous réserve de l'approbation du service du crédit.

Frank & Michèle BOISCHATEL

790, boul. Sainte-Anne
oischatel

1-800-567-2252
822-2252

Envolez-vous.....
Floride ou Hawaï

La confiance se mérite...
Merci de nous accorder la vôtre!

Valable pour un temps limité à l'achat d'une voiture neuve.
Détail à la salle de montre.

Une vraie Jeep. Un vrai bon rabais!

JUSQU'À 4000 \$ DE RABAIS

4 X 4

750 \$ AUX DIPLÔMÉ(E)S
Remise en argent additionnelle de 750 \$ à l'achat du véhicule Chrysler 1995 de votre choix en plus de tout autre rabais offert. Cette offre se termine le 31 décembre 1995. Détails chez le concessionnaire.

Disponible aussi en **Clé-DOR**

(transport et préparation en sus)

L'illustration peut différer Inventaire 50708

AUTOS LAURIER INC.

Tél.: (418) 681-4631
2025, boul. Charest Ouest
Sainte-Foy (Québec)
(au bas de la côte Myrand)

RÉGIME DE RETRAITE

Les quelque 235 ex-cadres de SAL sont autorisés à l'arbitrage

PATRICK TURGEON
Collaboration spéciale

■ THETFORD MINES — Les quelque 235 ex-cadres de la Société Asbestos Limitée (SAL) ont obtenu une décision favorable de l'arbitre, Me André Verge, alors qu'ils viennent d'être autorisés à faire valoir concernant le partage de l'excédent d'actif du régime de retraite de la société, évalué actuellement à 10 millions \$.

Ainsi, l'arbitrage devrait en principe avoir lieu au cours de l'automne. Advenant une décision favorable pour les bénéficiaires, il serait toutefois surprenant qu'ils puissent mettre la main sur leur argent avant la fin de l'année.

La Société Asbestos Limitée (SAL) et les Mines d'amiante Bell (Bell) ont été vendues par la Société nationale de l'amiante (SNA) en septembre 1992 à Mazarin lors de cette fameuse transaction minière de 34 millions \$ qui fait encore parler aujourd'hui.

Cette décision de l'arbitre Verge survient deux mois après que les parties aient été entendues le 13 juin, au palais de justice de Thetford Mines.

Ces ex-employés non syndiqués, qui tentent de mettre la main sur le régime de retraite qui s'est terminé le 30 juin 1986, sont représentés par M. René Pomerleau.

Surprenant qu'ils mettent la main sur l'argent cette année

M. Wilfrid Larochelle et M. André Breton.

M. Pomerleau représente les employés qui, au 30 juin 1986, avaient un crédit de rente, ce qui inclut les employés actifs, certains inactifs et certaines personnes ayant droit à une rente différée.

Pour sa part, M. Larochelle représente les employés retraités de la So-

ciété avant le 30 juin, soit ceux qui recevaient une rente d'une compagnie d'assurance à cette date et ceux qui n'en recevaient plus, ainsi que les bénéficiaires d'employés décédés de SAL qui recevaient ou non une rente au 30 juin 1986, date de formation de la société minière LAB Chrysotile.

LE JUGEMENT

L'arbitre André Verge a indiqué dans son jugement que l'intérêt de Wilfrid Larochelle et André Breton à participer au débat sur la distribution du surplus de régime de retraite n'est pas déraisonnable, tout en considérant que l'intérêt juridique des personnes représentées par ceux-ci est basée sur la présomption de l'effet immédiat de la loi et non sur le principe de la rétroactivité de la loi.

Aussi, il a rappelé que l'intérêt juridique de la Société et celui de René Pomerleau à participer au débat sur l'attribution du surplus des éléments d'actifs, évalué en 1986 à plus de 5 millions \$, n'a pas été contesté ouvertement.

Le surplus des éléments d'actif est évalué à 5 millions \$

plus des éléments d'actifs, évalué en 1986 à plus de 5 millions \$, n'a pas été contesté ouvertement.

EN BREF

RÉSULTATS

Hausse du bénéfice de Héroux

Le fabricant de trains d'atterrissage Héroux a enregistré un bénéfice net de 164 000 \$ ou 0,01 \$ l'action au premier trimestre clos le 30 juin 1995, contre un bénéfice net de 8000 \$ ou 0,00 \$ l'action à la période correspondante l'an dernier. Selon le président du conseil et chef de la direction de Héroux, Gilles Labbé, cette amélioration aurait été plus marquée si deux divisions de Héroux n'avaient pas connu des difficultés temporaires. (PC)

Tembec émet des billets

Tembec Finance Corp., une filiale de la société de produits forestiers Tembec Inc., a approuvé l'émission de 250 000 000 \$ de billets non garantis de rang supérieur à un taux d'intérêt de 9,875 %. Leur remboursement est garanti par Tembec Inc. La compagnie utilisera le produit du placement pour rembourser les dettes existantes et la clôture est prévue au 29 août. (PC)



Le train Amtrak reliant Montréal et le Vermont, qui ne roule plus depuis avril, conduisait bon an, mal an, 40 000 personnes par année dans la métropole.

TRANSPORT FERROVIAIRE

Le CN devra autoriser que l'on réactive le lien Montréal/Vermont

■ MONTPELIER, Vermont (AP) — Les autorités montréalaises disent vouloir restaurer le service ferroviaire Amtrak entre le Vermont et Montréal. Mais pour cela, elles devront d'abord faire réduire le temps d'attente aux douanes et renégocier l'entente avec le CN.

Le comité de la législature du Vermont étudiant le cas d'Amtrak s'est réuni vendredi pour chercher des façons de rétablir le service.

Le train de Montréal, qui ne roule plus depuis avril, conduisait 40 000 personnes par année dans la métropole, et entraînait des revenus de 500 000 \$US, selon Norman Lucas, commissaire aux transports de la Ville de Montréal.

Il a ajouté que les responsables songeaient à la possibilité d'ouvrir un bureau des douanes à la gare de Montréal.

À son avis, l'Office des congrès et du tourisme pourrait contribuer à promouvoir le train. Les responsables du tourisme du Vermont feraient la même chose de leur côté.

L'AIDE DU CN

Le conseiller municipal a ajouté que Montréal avait demandé au CN, qui devrait gérer la portion canadienne de la voie, de réexaminer ses tarifs.

Le Vermont, un train de passagers mis sur pied en avril par l'État du Vermont et Amtrak pour remplacer l'ancien service, s'arrête maintenant à St. Albans pour éviter le coûteux changement d'équipe — une équipe canadienne est requise par le syndicat — et une attente aux douanes qui pouvait souvent atteindre une heure et demie.

SUCCÈS DU VERMONT

Le nombre de passagers a doublé depuis le lancement du Vermont, mais les responsables du tourisme affirment qu'il augmenterait encore plus — permettant ainsi de réduire la subvention gouvernementale — si son parcours incluait une grande ville comme Montréal.

Le printemps dernier, les autorités du Vermont évaluaient à 1,4 million \$US par an le coût d'opération de la portion canadienne de la ligne.

JEEP GRAND CHEROKEE LAREDO 1995

387⁸⁹ par mois*

* Terme de 30 mois. Utilisation de 50 000 km. Comptant exigé de 3995\$, taxes en sus. Kilométrage excédentaire 9¢ du km.

GOSSELIN

Jeep Eagle SAINT-NICOLAS

831-2050

PLACE AUX 1996

On vide la cour!

AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSÉE
(Le directeur des ventes)

Taux d'intérêt 4,9%

40 37 ESCORT 3 portes, 4 portes, 5 portes et familiale

7 6 SABLE Modèle GS ou LS

8 6 WINDSTAR

12 11 FORD RANGER

10 10 VILLAGER Modèle GS ou LS

5 4 AEROSTAR

(2 ans, 3 ans ou 4 ans) **SÉRIE F**

RABAIS DE 500 \$ à 3000 \$

2 ASPIRE

3 2 EXPLORER Modèle EDDY BAUER ou EXPEDITION

1 COUGAR

11 11 MYSTIQUE Modèle GS ou LS

3 GRAND MARQUIS

BERNARD ROBERGE président

GAËTAN GRENIER directeur des ventes

JEAN GAUTHIER directeur des ventes

BERNARD ARNAUD directeur technique

DENIS LEVASSEUR directeur des ventes

DANIEL CÔTÉ chef de file

GILLES N. POULIOT chef de file

FRANÇOIS GRÉNIER vendeur professionnel

SYLVAIN FORTIN vendeur professionnel

GUY LAFRANCE vendeur professionnel

JEAN-PAUL RUEL vendeur professionnel

Automobiles ROBERGE

1040, boul. Pierre-Bertrand, Vanier, 687-5544

Lada Samara 3 portes 1995

1,3 L

6495\$ Tout le monde peut se la permettre!

Toutes les Lada sont protégées par une garantie de 3 ans ou 72 000 km et une garantie à vie contre les perforations dues à la rouille, plus adhésion de 3 ans à l'assistance routière 24 heures de Lada. Certains équipements illustrés sont en option. Taxes, transport et préparation en sus. Le meilleur rapport qualité-prix. (Photo à titre indicatif seulement)

lebel automobiles

2981, boul. Sainte-Anne, Québec 666-1234

VENTE de liquidation monstre!

SENTRA DLX 2 portes, 5 vitesses **12 498\$ pour 10 990\$**

QUEST XE Automatique **24 798\$ pour 22 990\$**

ALTIMA XE 4 portes, 5 vitesses **19 498\$ pour 16 995\$**

PATHFINDER XE 4 portes, 5 vitesses **26 998\$ pour 24 995\$**

MAXIMA GXE 4 portes, 5 vitesses **26 698\$ pour 23 895\$**

CAMION (4x2 mi-95) 5 vitesses **12 498\$ pour 11 895\$**

Taxes, transport et préparation en sus.

ROBERGE NISSAN

6964, boul. Ste-Anne, l'Ange-Gardien 822-1475

Le meilleur service après-vente à Québec. Assistance routière de 3 ans ou 100 000 km. Volant de courtoisie prêt. GRATUITEMENT lorsque vous faites l'entretien de votre véhicule chez nous.

GARANTIE 6 ANS ou 100 000 km

Vous l'attendiez, elle est arrivée!

La grande liquidation des Grand Cherokee 1995

véhicules pour livraison immédiate Rabais considérables

MAISONNEUVE

138, Maisonneuve 47, boul. René-Lévesque Est (à côté du Grand Théâtre) **529-8135**

GRANDE LIQUIDATION

8 Eagle Talon 95 à liquider en bas du prix coûtant

MAISONNEUVE

138, Maisonneuve 47, boul. René-Lévesque Est (à côté du Grand Théâtre) **529-8135**

DÉCÈS ET AVIS

705 AVIS DE DÉCÈS

BERNATCHEZ, Germaine Morency, Montmagny
COUTURE, Gilles, Val-Bélair
COUTURE, Lucienne Lapointe, Thetford Mines
FECTEAU VEZINA, Françoise, Ville-Vanier
LABONTE, Gérard, Québec
LACASSE, Pauline, L'Annonciation
LACHANCE, Marie-Eva (Yvonne) Mercier, St-Damien
LAGACÉ, Abbé Auguste, Québec
LAMBERT, Marie, St-Nicolas
LAMY, Frère Léonard (Jules), Ste-Foy
LAVERRIÈRE, Clément, St-Bernard
LECLERC, Théodore, St-Ferréol-les-Neiges
LEMOUX, Alice Garant, St-Romuald
MARCOTTE, Maxime, Pont-Rouge
NOËL, Jacques, St-Jean-Christophe
OUELLET, René, Beauport
PAQUET, Jean-Noël, Laurier-Station
PEARSON, Arthur, Québec
POULIN, Gérard, Québec
REID, Abbé Jean, Neuchâtel
THIBAUT, Benoît, Charlesbourg
THIBAUT, Lionel, Ste-Foy
VERREAULT, Adrien, Québec

Pour les collectionneurs, un bon...



un bon filon...
Pour vendre, acheter, échanger papillons, timbres, monnaies, etc.
la rubrique 468
COLLECTEUR dans LES ANNONCES CLASSÉES 696-3311



VÉHICULES 500 à 599

590 YACHTS ET BATEAUX

CRUISER 25 pieds, 350 hp, excellent condition, cause maladie, 943-9678, 599-2549.
DERIVEUR 15 pieds, Fiberglass, en excellent état, 975-3476, 676-3391.
DERIVEUR BYTE 1 300\$ 831-1355
DERIVEUR Mistral 16 à Thetford Mines, voir 643-2156 poste 299.
SOL 581-0308 ou 418-338-1369.
CRUISER Vaux Express 305, tout équipé, 2 Twin Mercedes 305, mécanique A1, 38 000\$, 1-800-267-3537.
MOTOCYCLE Yamaha 4 forces, 1994, neuf, 5 h d'usage, 800\$, 824-4572.
REMORQUES à billette galvanisées Remorques Germain 671-3590.

SCARAB

EXCEL 28, 95, 454, remorque Exode Autos 650-3305

TRUJAN 30 pi., à vendre ou échanger pour voiture ou maison, vision 4, 505-888-3905, 982-6791.

VOILIER CAC 40, équipé, visible Yacht club Québec, 418-655-8744.

592 RECHERCHE:

URGENT: à la recherche d'un busier à frein Dodge Dart 69, 318, avec 4 freins à disques, automatique, 524-5448, de 10h à 19h.



AVIS 600 à 629

603 ACTIVITÉS DIVERSES

FESTIVAL du kayak de mer 1995, Grande Bergeronne, du 1er au 4 sept. Info: réservation 514-581-7379

607 AGENCES DE RENCONTRE

ACCUEIL: 390, 25ème Rue POURQUOI? KESTER SEULIE? Consultez Mme Adrien Langlois 524-7458, 824-5547

AGENCE MATRIMONIALE

MME HAMEL INC. LIC 2052 Chapdelaine, Ste-Foy, but stable affective. Depuis 23 ans, 681-0169

VISION DU COEUR

Une agence de rencontres professionnelle. Concept vidéo. Clientèle sélect. Discrétion assurée. Nous vous invitons à communiquer au 659-5252

623 MESSAGES PERSONNELS

DAME aimable, gentille, autonome recherche complément 50 à 60 ans, pour tout plaisir, non-fumeur et non retraité, C.P. 65025, Châteauguay, 610-6922

625 PERDU-TROUVE

PERDU à Cap-Rouge chien golden retriever, mâle, nommé Cognac, 658-7119

626 SCIENCES OCCULTES

ANALYSE: thème, clairvoyance, ou par téléphone, Mme Les 658-0331

ELIANE, MEDIUM 871-8383

TAROT Voyageur, pour vos possibilités. Rendez-vous Mon. 660-7821

COUTURE (Lucienne Lapointe)

Au C.H.R.A. de Thetford Mines, le 19 août 1995, est décédée à l'âge de 77 ans et 4 mois, Dame Lucienne Lapointe, épouse de Monsieur Antonio Couture. Elle demeurait à Thetford Mines. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire Gamache & Nadeau 590, St-Alphonse Est Thetford Mines, mardi de 14h à 18h30 et de 19h à 22h, mercredi, jour des funérailles, à compter de 12h. Le service religieux sera célébré mercredi à 14h en l'église St-Noël Chabanel de Thetford Mines, inhumation au cimetière St-Alphonse. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Jacques (Louiselle Lessard), Claude (Joselyne Pleau); ses petites-filles: Anne-Marie et Anne Sophie Couture, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, cousins et cousines. Votre sympathie à la famille peut se témoigner par un don à la Fondation du Québec pour les maladies du cœur, 1358, King Ouest, suite 103, Sherbrooke, Québec, G1J 2B6; formulaires disponibles à la résidence funéraire. Pour renseignements: 1-418-335-9169. Fax: 1-418-335-9699.

Ruelland & Boulanger Inc.

31, de la Fabrique Montmagny

lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h et mardi, jour des funérailles, à compter de 12h30. Le service religieux sera célébré le mardi 22 août à 14h en l'église St-Thomas de Montmagny, et de là au cimetière de Montmagny. Elle laisse dans le deuil ses enfants, son genre et ses belles-filles: Florence, Gilles (Pierre Cardinal), Elisabeth (Jean Légaré), Marcelin (Madeleine Tondreau), Gérard (Michelle Tondreau), Anne-Marie, ses petits-enfants: Jean-François Bernatchez (France Emond), Caroline Guay, Pascal Bernatchez (Nathalie Robin), Philippe Guay, Marie-Eve et Frédéric Bernatchez, son arrière-petit-fils Olivier Bernatchez, son beau-frère et ses belles-sœurs: Jean-Charles Bernatchez (Lucette Morin), Madeleine Drouin (feu Paul-Eugène Bernatchez); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation québécoise du cancer, des formulaires seront disponibles au salon. Pour renseignements: 248-1363. Fax: 248-9369.

LECTEUR (Gilles)

Au Centre hospitalier Chauveau, le 18 août 1995, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Gilles Couture, époux de Dame Louise Bernatchez. La famille recevra les condoléances au funérarium

LEPINE-CLOUTIER

260, rue Beauséjour Ville-Vanier le lundi 21 août de 19h à 22h et le mardi 22 août de 11h à 13h45. Le service religieux sera célébré le mardi 22 août 1995 à 14h en l'église Notre-Dame de Recouvrance, 260, rue Bélanger, Vanier. L'inhumation aura lieu au cimetière Mont-Marie, St-David de Lévis. Elle laisse dans le deuil sa fille Suzanne; ses frères, belles-sœurs et beaux-frères: Maurice Vézina (Thérèse Laliberté), Lucien Vézina (Jeanne D'Arc East), Marie-Anne Fecteau (Jean-Paul Latulipe), Gertrude Fecteau, Cécile Nadeau Fecteau, Gisèle Marcotte Fecteau; ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et amis (es). Pour renseignements: 529-3371

LABONTE (Gérard)

Au Centre hospitalier Chauveau, le 18 août 1995, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Gilles Couture, époux de Dame Louise Bernatchez. La famille recevra les condoléances au funérarium

LEPINE-CLOUTIER

1131, boul. Pie XI Val-Bélair le lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mardi de 8h30 à 10h15. Le service religieux sera célébré le mardi 22 août 1995 à 10h30 en l'église St-Gérard Majella, 1025, de l'Eglise Sud, Val-Bélair, et de là à la maison

LEPINE-CLOUTIER

pour crémation. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Steve, Julie (Steve Gauthier); sa mère Bertha Côté Couture, son frère Jacques; sa sœur Gisèle (Cécile Julien); ses beaux-frères et belles-sœurs: Jacques Bernatchez (Béatrice Gauthier), Pauline Bernatchez (Cécile Julien), Léon Bernard (Nicole Brousseau), Michel Bernatchez (Michelle Létourneau), Raymond Bernatchez (Jacqueline Gravel), Florence Bernatchez (Rory Wright), Jean-Pierre Bernatchez (Lucie Ouellette), Claire Larivière Bernatchez; ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents, amis et amis. Pour renseignements: 529-3371.

LACASSE (Pauline)



Au Foyer de l'âge d'or de St-Anselme de Dorchester, le 20 août 1995, à l'âge de 51 ans, après s'être longtemps accablée à la vie, est décédée Pauline Lacasse, enseignante. Elle demeurait à L'Annonciation, comté de Labelle. La famille recevra les condoléances à la salle communautaire de l'église de Notre-Dame de la Croix, 1414, rue de la Croix, à 22h, mercredi, jour des funérailles, ouvert à compter de 11h. Vous êtes invités à l'accompagner dans l'espérance de l'occasion du service religieux qui sera célébré le 23 août à 14h en l'église de Notre-Dame de la Croix, 1414, rue de la Croix, et de là au cimetière paroissial. Pauline laisse dans le deuil son fils Bruno Boucher; sa mère Marie-Louise Goulet (feu Donat Lacasse); ses frères et ses belles-sœurs: Henri-Paul (Carmelle Cyr), Philippe (Gaétane Dion); son beau-frère Lucien Leblond (Louise Bélanger); ses nièces et neveux: Denise Leblond (Christian Tremblay), Céline Leblond (Marcel Ruel), Christian, Valérie et David Lacasse; quelques amis (es) et plusieurs jeunes étudiants de la région de Labelle. Direction des funérailles Roy & Rouleau Inc. Ste-Claire, Bellechasse. Pour renseignements: 883-3715 ou 789-2143

LACHANCE (Marie-Eva)

(Yvonne) Mercier — Au Foyer de St-Raphaël, Bellechasse, le 18 août 1995, à l'âge de 91 ans, est décédée Dame Marie-Eva (Yvonne) Mercier, épouse de feu M. Joseph Lachance. Elle demeurait autrefois à St-Damien. La famille recevra les condoléances au Carrefour de la Colline, 75, rue St-Gérard, St-Damien, dimanche de 19h à 22h, lundi, jour des funérailles, à compter de 12h. Le service religieux sera célébré le lundi 21 août à 14h30 en l'église de St-Damien. L'inhumation se fera au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Germain, Ghislaine, Eloi (Jeanne Guillemin), Félix (Nicole Bergeron), Céline, Gilberte (Philippe Doyon), Donald, Gaétane; ses belles-filles: Reine Aubin, Henriette Lévesque, Rachel Fecteau, France Audet; ses petits-enfants et arrière-petits-enfants: sa sœur Hénédine Mercier Corriveau; ses beaux-frères et belles-sœurs ainsi que plusieurs neveux et nièces. La direction des funérailles a été confiée à la maison

ROY & ROULEAU INC.

St-Damien, Bellechasse. Pour renseignements: 418-789-2143

LAGACÉ (Abbé Auguste)

A l'hôpital St-François d'Assise, le 19 août 1995, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Gérard Labonté, époux de feu Dame Lucienne Plamondon. Il demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc. 224, St-Vallier Ouest Québec le lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mardi de 13h à 15h, mercredi de 13h à 15h, jeudi de 13h à 15h, vendredi de 13h à 15h, samedi de 13h à 15h, dimanche de 13h à 15h. Le service religieux sera célébré le mardi 22 août 1995 à 14h en l'église St-François d'Assise, 224, St-Vallier Ouest Québec. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Steve, Julie (Steve Gauthier); sa mère Bertha Côté Couture, son frère Jacques; sa sœur Gisèle (Cécile Julien); ses beaux-frères et belles-sœurs: Jacques Bernatchez (Béatrice Gauthier), Pauline Bernatchez (Cécile Julien), Léon Bernard (Nicole Brousseau), Michel Bernatchez (Michelle Létourneau), Raymond Bernatchez (Jacqueline Gravel), Florence Bernatchez (Rory Wright), Jean-Pierre Bernatchez (Lucie Ouellette), Claire Larivière Bernatchez; ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents, amis et amis. Pour renseignements: 529-3371.

LEPINE-CLOUTIER

260, rue Beauséjour Ville-Vanier le lundi 21 août de 19h à 22h et le mardi 22 août de 11h à 13h45. Le service religieux sera célébré le mardi 22 août 1995 à 14h en l'église Notre-Dame de Recouvrance, 260, rue Bélanger, Vanier. L'inhumation aura lieu au cimetière Mont-Marie, St-David de Lévis. Elle laisse dans le deuil sa fille Suzanne; ses frères, belles-sœurs et beaux-frères: Maurice Vézina (Thérèse Laliberté), Lucien Vézina (Jeanne D'Arc East), Marie-Anne Fecteau (Jean-Paul Latulipe), Gertrude Fecteau, Cécile Nadeau Fecteau, Gisèle Marcotte Fecteau; ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et amis (es). Pour renseignements: 529-3371

LABONTE (Gérard)

Au Centre hospitalier Chauveau, le 18 août 1995, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Gilles Couture, époux de Dame Louise Bernatchez. La famille recevra les condoléances au funérarium

LEPINE-CLOUTIER

1131, boul. Pie XI Val-Bélair le lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mardi de 8h30 à 10h15. Le service religieux sera célébré le mardi 22 août 1995 à 10h30 en l'église St-Gérard Majella, 1025, de l'Eglise Sud, Val-Bélair, et de là à la maison

LEPINE-CLOUTIER

pour crémation. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Steve, Julie (Steve Gauthier); sa mère Bertha Côté Couture, son frère Jacques; sa sœur Gisèle (Cécile Julien); ses beaux-frères et belles-sœurs: Jacques Bernatchez (Béatrice Gauthier), Pauline Bernatchez (Cécile Julien), Léon Bernard (Nicole Brousseau), Michel Bernatchez (Michelle Létourneau), Raymond Bernatchez (Jacqueline Gravel), Florence Bernatchez (Rory Wright), Jean-Pierre Bernatchez (Lucie Ouellette), Claire Larivière Bernatchez; ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents, amis et amis. Pour renseignements: 529-3371.

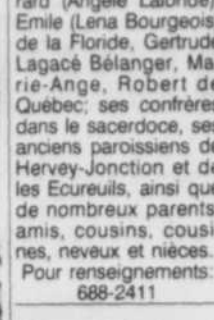
LEPINE-CLOUTIER

260, rue Beauséjour Ville-Vanier le lundi 21 août de 19h à 22h et le mardi 22 août de 11h à 13h45. Le service religieux sera célébré le mardi 22 août 1995 à 14h en l'église Notre-Dame de Recouvrance, 260, rue Bélanger, Vanier. L'inhumation aura lieu au cimetière Mont-Marie, St-David de Lévis. Elle laisse dans le deuil sa fille Suzanne; ses frères, belles-sœurs et beaux-frères: Maurice Vézina (Thérèse Laliberté), Lucien Vézina (Jeanne D'Arc East), Marie-Anne Fecteau (Jean-Paul Latulipe), Gertrude Fecteau, Cécile Nadeau Fecteau, Gisèle Marcotte Fecteau; ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et amis (es). Pour renseignements: 529-3371

LABONTE (Gérard)

Au Centre hospitalier Chauveau, le 18 août 1995, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Gilles Couture, époux de Dame Louise Bernatchez. La famille recevra les condoléances au funérarium

LAMBERT (Marie)



A l'hôtel-Dieu de Lévis, le 20 août 1995, à l'âge de 99 ans et 8 mois, est décédée Mlle Marie Lambert. Elle demeurait à St-Nicolas. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service religieux sera célébré, en présence de la défunte, le mardi 22 août 1995 à 19h en l'église St-Nicolas, 1450, rue des Pionniers, St-Nicolas, et de là à la maison

LEPINE-CLOUTIER

pour crémation. Elle laisse dans le deuil ses neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371

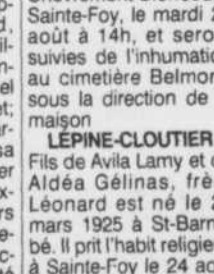
LAMY (Frère Léonard)

(Jules)



À St-Romuald, le 19 août 1995, à l'âge de 78 ans, est décédée dame Alice Garant, épouse de feu Maurice Lemoine. Elle demeurait à St-Romuald. La famille recevra les condoléances au funérarium Claude Marcoux Ltee 2100, chemin du Sault St-Romuald le lundi de 19h à 22h, mardi de 12h à 14h50. Le service religieux sera célébré le mardi 22 août à 15h en l'église de St-Romuald, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Céline, Louise, Marthe (René Filion), Aline (Jacques Langlois), Denis (Kathleen Parry), Yvon; ses petits-enfants: Nathalie, André, Jean-François, Louis-Philippe, Martin, Pascale, Alexandre, Vincent, Charles et Maude; ses frères: feu Henri (Jeanne D'Arc Paradis), Jean-Louis (Aline Paradis), Père Michel P. et Normand; ses beaux-frères et belles-sœurs: Annette, feu Louis-Philippe (Marguerite Hamel), feu Armand (Marguerite Ratté), feu René (Madeleine Barbeau), Berthe (feu Paul-Émile Dubé), Roger (Gisèle Bourassa); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis (es), dont Denis Girard, Réjean Parry et André Royer. Que toute marque de condoléances se traduise par un don au Service d'entretien de St-Romuald inc., 285, de l'Eglise, St-Romuald, G6W 3H6. Pour renseignements: 839-8823

MARCOTTE (Maxime)



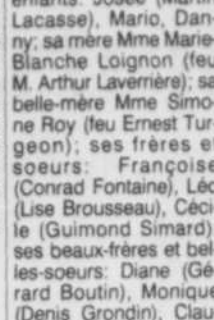
À l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 17 août 1995, suite à une longue maladie et entouré des siens, à l'âge de 49 ans et 9 mois, est décédé M. Maxime Marcotte, époux de dame Denise Gauthier, demeurant à Pont-Rouge. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire Guy Denis & Fils Ltee 455, Principale Grondines le dimanche de 19h à 22h, lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h; mardi à compter de 13h. Le service religieux sera célébré le mardi 22 août, à 15h, en l'église de Grondines; et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Fabienne (Brahim Gaboune), Stéphane (France Lamotte), Serge, Sylvain (Nancy Girard), Mylène (Philippe Voyer); ses petits-enfants: Cynthia, Jessie, Jimmy, Kim, Ania, Janine; sa mère Mme Delia Hardy; ses frères et sœurs: Camille (Raymond Duvivier), Rina (Gilles Chamberland), Danielle (Jean-Guy De-

LAVERRIÈRE (Clément)



À l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 17 août 1995, suite à une longue maladie et entouré des siens, à l'âge de 49 ans et 9 mois, est décédé M. Maxime Marcotte, époux de dame Denise Gauthier, demeurant à Pont-Rouge. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire Guy Denis & Fils Ltee 455, Principale Grondines le dimanche de 19h à 22h, lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h; mardi à compter de 13h. Le service religieux sera célébré le mardi 22 août, à 15h, en l'église de Grondines; et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Fabienne (Brahim Gaboune), Stéphane (France Lamotte), Serge, Sylvain (Nancy Girard), Mylène (Philippe Voyer); ses petits-enfants: Cynthia, Jessie, Jimmy, Kim, Ania, Janine; sa mère Mme Delia Hardy; ses frères et sœurs: Camille (Raymond Duvivier), Rina (Gilles Chamberland), Danielle (Jean-Guy De-

LAVERRIÈRE (Clément)



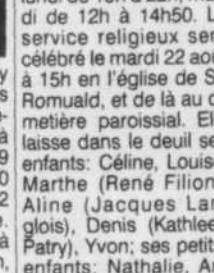
À l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 17 août 1995, suite à une longue maladie et entouré des siens, à l'âge de 49 ans et 9 mois, est décédé M. Maxime Marcotte, époux de dame Denise Gauthier, demeurant à Pont-Rouge. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire Guy Denis & Fils Ltee 455, Principale Grondines le dimanche de 19h à 22h, lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h; mardi à compter de 13h. Le service religieux sera célébré le mardi 22 août, à 15h, en l'église de Grondines; et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Fabienne (Brahim Gaboune), Stéphane (France Lamotte), Serge, Sylvain (Nancy Girard), Mylène (Philippe Voyer); ses petits-enfants: Cynthia, Jessie, Jimmy, Kim, Ania, Janine; sa mère Mme Delia Hardy; ses frères et sœurs: Camille (Raymond Duvivier), Rina (Gilles Chamberland), Danielle (Jean-Guy De-

LAVERRIÈRE (Clément)



À l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 17 août 1995, suite à une longue maladie et entouré des siens, à l'âge de 49 ans et 9 mois, est décédé M. Maxime Marcotte, époux de dame Denise Gauthier, demeurant à Pont-Rouge. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire Guy Denis & Fils Ltee 455, Principale Grondines le dimanche de 19h à 22h, lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h; mardi à compter de 13h. Le service religieux sera célébré le mardi 22 août, à 15h, en l'église de Grondines; et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Fabienne (Brahim Gaboune), Stéphane (France Lamotte), Serge, Sylvain (Nancy Girard), Mylène (Philippe Voyer); ses petits-enfants: Cynthia, Jessie, Jimmy, Kim, Ania, Janine; sa mère Mme Delia Hardy; ses frères et sœurs: Camille (Raymond Duvivier), Rina (Gilles Chamberland), Danielle (Jean-Guy De-

LAVERRIÈRE (Clément)



À l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 17 août 1995, suite à une longue maladie et entouré des siens, à l'âge de 49 ans et 9 mois, est décédé M. Maxime Marcotte, époux de dame Denise Gauthier, demeurant à Pont-Rouge. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire Guy Denis & Fils Ltee 455, Principale Grondines le dimanche de 19h à 22h, lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h; mardi à compter de 13h. Le service religieux sera célébré le mardi 22 août, à 15h, en l'église de Grondines; et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Fabienne (Brahim Gaboune), Stéphane (France Lamotte), Serge, Sylvain (Nancy Girard), Mylène (Philippe Voyer); ses petits-enfants: Cynthia, Jessie, Jimmy, Kim, Ania, Janine; sa mère Mme Delia Hardy; ses frères et sœurs: Camille (Raymond Duvivier), Rina (Gilles Chamberland), Danielle (Jean-Guy De-

LAVERRIÈRE (Clément)



À l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 17 août 1995, suite à une longue maladie et entouré des siens, à l'âge de 49 ans et 9 mois, est décédé M. Maxime Marcotte, époux de dame Denise Gauthier, demeurant à Pont-Rouge. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire Guy Denis & Fils Ltee 455, Principale Grondines le dimanche de 19h à 22h, lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h; mardi à compter de 13h. Le service religieux sera célébré le mardi 22 août, à 15h, en l'église de Grondines; et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Fabienne (Brahim Gaboune), Stéphane (France Lamotte), Serge, Sylvain (Nancy Girard), Mylène (Philippe Voyer); ses petits-enfants: Cynthia, Jessie, Jimmy, Kim, Ania, Janine; sa mère Mme Delia Hardy; ses frères et sœurs: Camille (Raymond Duvivier), Rina (Gilles Chamberland), Danielle (Jean-Guy De-

LAVERRIÈRE (Clément)



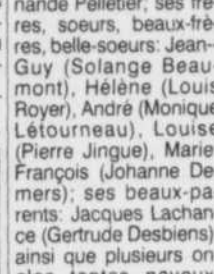
À l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 17 août 1995, suite à une longue maladie et entouré des siens, à l'âge de 49 ans et 9 mois, est décédé M. Maxime Marcotte, époux de dame Denise Gauthier, demeurant à Pont-Rouge. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire Guy Denis & Fils Ltee 455, Principale Grondines le dimanche de 19h à 22h, lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h; mardi à compter de 13h. Le service religieux sera célébré le mardi 22 août, à 15h, en l'église de Grondines; et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Fabienne (Brahim Gaboune), Stéphane (France Lamotte), Serge, Sylvain (Nancy Girard), Mylène (Philippe Voyer); ses petits-enfants: Cynthia, Jessie, Jimmy, Kim, Ania, Janine; sa mère Mme Delia Hardy; ses frères et sœurs: Camille (Raymond Duvivier), Rina (Gilles Chamberland), Danielle (Jean-Guy De-

LAVERRIÈRE (Clément)



À l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 17 août 1995, suite à une longue maladie et entouré des siens, à l'âge de 49 ans et 9 mois, est décédé M. Maxime Marcotte, époux de dame Denise Gauthier, demeurant à Pont-Rouge. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire Guy Denis & Fils Ltee 455, Principale Grondines le dimanche de 19h à 22h, lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h; mardi à compter de 13h. Le service religieux sera célébré le mardi 22 août, à 15h, en l'église de Grondines; et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Fabienne (Brahim Gaboune), Stéphane (France Lamotte), Serge, Sylvain (Nancy Girard), Mylène (Philippe Voyer); ses petits-enfants: Cynthia, Jessie, Jimmy, Kim, Ania, Janine; sa mère Mme Delia Hardy; ses frères et sœurs: Camille (Raymond Duvivier), Rina (Gilles Chamberland), Danielle (Jean-Guy De-

LAVERRIÈRE (Clément)



À l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 17 août 1995, suite à une longue maladie et entouré des siens, à l'âge de 49 ans et 9 mois, est décédé M. Maxime Marcotte, époux de dame Denise Gauthier, demeurant à Pont-Rouge. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire Guy Denis & Fils Ltee 455, Principale Grondines le dimanche de 19h à 22h, lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h; mardi à compter de 13h. Le service religieux sera célébré le mardi 22 août, à 15h, en l'église de Grondines; et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Fabienne (Brahim Gaboune), Stéphane (France Lamotte), Serge, Sylvain (Nancy Girard), Mylène (Philippe Voyer); ses petits-enfants: Cynthia, Jessie, Jimmy, Kim, Ania, Janine; sa mère Mme Delia Hardy; ses frères et sœurs: Camille (Raymond Duviv

Upjohn fusionne avec le géant suédois Pharmacia

Les actions de la nouvelle société seront négociées à Londres, New York et Stockholm

■ STOCKHOLM (REUTER) — Les groupes pharmaceutiques suédois Pharmacia et américain Upjohn ont annoncé hier leur décision de fusionner à 50-50 pour donner naissance à un géant mondial de la pharmacie.

Le projet de fusion, révélé vendredi par le quotidien suédois *Finanstidningen*, a été confirmé lors d'une conférence de presse convoquée hier après-midi à Stockholm par les deux groupes.

La nouvelle entité, Pharmacia and Upjohn inc, aura son siège à Londres et sera cotée à Londres, New York et Stockholm.

PARMI LES CINQ PLUS GRANDS

Elle prendra place parmi les cinq premiers groupes pharmaceutiques en Europe et parmi les 15 premiers aux États-Unis.

La fusion se traduira par une hausse du bénéfice par action des actionnaires des deux firmes en 1996, ont souligné Pharmacia et Upjohn en esti-

mant à 6,8 milliards \$ le chiffre d'affaires annuel du nouveau groupe.

Pharmacia a précisé avoir reçu le feu vert de ses deux principaux actionnaires, le constructeur automobile AB Volvo et l'État suédois.

Dans un communiqué, Bert-Olof Svanholm, président de Volvo, a précisé que son groupe était arrivé à la conclusion que la fusion offrirait un « potentiel financier significatif » pour les actionnaires de Pharmacia.

VOLVO DÉTIENDRA 13,8% DE LA NOUVELLE SOCIÉTÉ

Volvo échangera ses 27,5% du capital en actions de Pharmacia pour 13,8% des actions et droits de vote de la nouvelle entité, ce qui en fera l'un des principaux actionnaires.

Le processus de fusion devrait être achevé d'ici la fin novembre et le nouveau groupe comptera au départ quelque 34 500 employés.

Le regroupement de Pharmacia et Upjohn est le dernier en date d'une série de fusions et acquisitions qui ont bouleversé depuis quelques mois l'industrie pharmaceutique mondiale.



Le président de Upjohn inc. John L. Zabriskie, sera président et directeur-général du nouveau groupe.

BIÈRE

Un été très «chaud» pour Labatt

TORONTO (PC) — Les ventes ont été bonnes cet été, et la compétition a dû subir un changement de propriétaire, mais la Brasserie Molson a tout de même perdu une bonne partie de son avance dans le secteur canadien de la bière.

Les gains se sont largement retrouvés chez Labatt, alors même que cette compagnie faisait l'objet de rumeurs de rachats, rumeurs qui ont récemment été confirmées par la prise de contrôle par le brasseur belge Interbrew SA.

BAISSE CHEZ MOLSON

Molson, qui détient 48% du marché canadien de 11 milliard \$, s'est contenté de regarder ses ventes décliner au Québec, tandis que ses rivaux faisaient des percées dans la province, disent les critiques.

Et la hausse croissante des produits à bas prix -évalués à 17% du marché, réduit la marge de profit des brasseurs. Qui plus est, le nouveau produit de Molson, Red Dog, ne rencontre pas le succès espéré.

L'Acura 3,2TL.

Nous avons minutieusement pensé à chacun de ses détails... Y compris son prix!



L'Acura 3,2TL 1996 avec moteur V-6
39,900 \$*

La nouvelle Acura 3,2TL présente une foule de détails finement soignés. **Performance** : moteur V-6 de 200 ch • boîte automatique «Gateshift» • suspension indépendante à double fourchette aux 4 roues. **Luxe** : intérieur spacieux garni de cuir • chaîne stéréo de 8 haut-parleurs avec lecteur laser en équipement standard • contrôle automatique de la température • sièges et toit ouvrant électriques • voie d'accès au coffre avec housse pour skis • déverrouillage sans clef. **Tranquillité d'esprit** : deux coussins pneumatiques (SRS) • freins ABS conçus par Acura • système de sécurité • poutrelles de portières anti-choc latéral • plan de sécurité prolongée Acura • Assistance routière. Pour apprécier tous ces détails, venez faire un essai routier chez le concessionnaire Acura le plus près. Une vision qui inspire un élan de passion.



*PDSF pour l'Acura 3,2TL 1996. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Taxes, transport, préparation, frais d'immatriculation et assurances en sus.